

OPEN D'ARCACHON AMATEUR

GOLF INTERNATIONAL D'ARCACHON – 14 au 16 AVRIL 2012

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 06/04, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement en brut sur addition des 3 tours.

A l'issue des 2 tours qualificatifs, seront retenus **15 professionnels et 54 amateurs dont 12 amateurs Dames soit 69 joueurs** plus les ex aequo.

Les joueurs amateurs seront répartis en 2 séries :

- **Série Messieurs** (catégorie 8 en 2010) : index $\leq 4,4$. Limitée à **70 joueurs au maximum.**
- **Séries Dames** (catégorie 9 en 2010) : index $\leq 11,4$. Limitée à **20 joueuses au maximum.**

- **Champ de joueurs** : (voir additif page 3) si le champ des joueurs est trop important, les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours possédant un index inférieur aux limites ci-dessus, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index à la clôture des inscriptions. Le **nombre de participants sera limité à 120**, dont 90 amateurs et 30 professionnels.

Le comité d'organisation dispose de **12 Wild-cards** (incluses dans le quota de 90 joueurs) pour des joueurs et joueuses amateurs ne répondant pas aux critères ci-dessus.

- **Départage** : se fera sur les 18, 9, 6, etc. derniers trous, sauf en cas d'égalité pour la première place, auquel cas le départage se fera en Play-Off mort soudaine. Si le Play-Off ne peut se dérouler, le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur les 18, 9, 6 etc. derniers trous.

- **Départs** : (Voir additif page 3) pour le 1^{er} tour les départs se feront par **ordre croissant des index pour les amateurs** en respectant les séries dames et messieurs. Les joueurs professionnels seront inclus dans les parties de manière aléatoire.

Pour le 2^{ème} tour les départs seront ceux du premier tour en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours en **séparant** amateurs et professionnels.

REGLEMENT ADDITIF POUR LES JOUEURS PROFESSIONNELS ET AMATEURS

Ce règlement complète les règlements généraux et particuliers des épreuves professionnels et amateurs

1) ORGANISATEUR & LIEU.

Golf International d'Arcachon
35 Boulevard d'Arcachon
golfarcachon@free.fr
33260 LA TESTE DE BUCH
www.golfarcachon.org

Tel : 05 56 54 44 00

Email :

Site :

2) CHAMP DE JOUEURS

Le champ de joueurs professionnels et amateurs est limité à 120 joueurs. 30 joueurs professionnels et 90 joueurs amateurs dont 20 dames. Retenus suivant les conditions particulières de chaque règlement.

Après le cut seront retenus 15 professionnels et 54 amateurs dont 12 amateurs dames soit 69 joueurs plus les ex aequo.

3) DEPARTS

Pour le 1^{er} tour les départs se feront par ordre croissant des index pour les amateurs en respectant les séries dames et messieurs. Les joueurs professionnels seront inclus dans les parties de manière aléatoire.

Pour le 2^{ème} tour les départs seront ceux du premier tour en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours en séparant amateurs et professionnels.

4) REMISE DES PRIX

Messieurs et Dames amateurs : Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

Le classement sera pris en compte pour le Mérite Amateur en fonction de la catégorie obtenue.

Messieurs et Dames professionnels : suivant le breakdown établie (voir pièce jointe)

5) Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée au Tableau Officiel.